



**Groupe de Réflexion des Patriotes  
Mouvement Indépendantiste Martiniquais**

**Lettre ouverte à l'Attention de :**

Monsieur Alfred MARIE-JEANNE  
1, Cité Pomponne  
97211 Rivière Pilote

Le 23 juillet 2018

**CC :** Maître Alain MIROITE, Maître Alban-Kévin AUTEVILLE, Maître Philippe EDMOND MARIETTE, Monsieur Daniel MARIE-SAINTE

**Objet :** Tenue de réunion illégitime

Monsieur,

Nous avons été informés d'une réunion d'échanges et d'informations tenue par le Président du MIM et le Comité National du MIM le vendredi 27 juillet 2018 à Trinité.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> juin 2018 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Fort de France, confirmée le 6 juillet 2018 par ce même tribunal, le Mouvement Indépendantiste Martiniquais étant actuellement sous administration provisoire de Maître MIROITE, vous n'avez plus qualité au nom du Président du MIM et du Comité National à appeler les militants et sympathisants à une telle réunion.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations patriotiques.

Pour le Groupe de Réflexion des Patriotes MIM  
Sylvain BOLINOIS